

MACRON : LE BÉBÉ DU MEDEF ET DU CAPITAL !

Le 7 mai dernier, l'élection de Macron comme nouveau pensionnaire de l'Élysée a marqué la fin d'un épisode de longs mois d'une campagne présidentielle inédite, rythmée par la toute puissance médiatique, volontairement axée sur les affaires, l'événementiel, bien loin de la réalité des besoins et des attentes des citoyens. Une technique permettant également de flouter ceux qui ont abordé les questions de fond.

Cette situation émane de la volonté des grands groupes industriels et financiers qui dirigent l'Europe du capital, de vouloir contrôler, orienter, maîtriser la démocratie de notre pays dans le but d'y imposer leurs stratégies du tout libéral et pour lequel les conquies sociaux, les droits des salariés sont autant de freins à l'hégémonie capitaliste.

Les grands partis politiques traditionnels, de gauche comme de droite, fidèles serviteurs du capital depuis des décennies, arrivés à bout de souffle et en totale perte de crédibilité, obligent aujourd'hui les décideurs de l'ombre à trouver de nouveaux valets.

C'est ainsi que Macron sort du chapeau pour donner l'illusion d'un changement de politique, d'un soi-disant renouveau et tout cela à l'aide d'une campagne médiatique sans égale pour l'imposer.

Les déboires des primaires de droite comme de gauche et la présence du FN au 2^{ème} tour, honteusement banalisé, légitimé pour le porter à ce niveau, n'ont rien du hasard. Tout a été mis en œuvre pour que le choix des électeurs se tourne vers Macron.

Faisant fi des motivations réelles des électeurs ayant fait le choix de l'abstention et des votes blancs et nuls, la presse le gratifie d'un plébiscite afin de lui permettre d'étendre l'hégémonie dans les territoires aux élections législatives autour d'un pseudo renouvellement tourné vers la société civile.

Hollande, en fidèle relais de cette gouvernance capitaliste européenne a réussi à façonner sur commande en quelques années cet ancien haut fonctionnaire et banquier d'affaires chez Rothschild, en nouvelle égérie du capital.

Déjà en début d'année, Macron s'affirme comme le favori du Medef et de la finance. Le 27 février Gattaz, président du Medef, appelle de ses vœux des changements rapides et profonds, à mettre l'entreprise au centre des intérêts, à écouter les chefs d'entreprise, à réformer le droit du travail et à baisser à nouveau les « charges sociales ».

Dès le lendemain, Macron répond dans les colonnes du Figaro en déclarant : « *il faut remettre l'industrie au cœur de notre économie et l'Homme au cœur de l'industrie, baisser l'impôt sur les sociétés et aller plus loin que la loi El Kohmri en matière de travail* ».

En marge de la meute acharnée sur les affaires, Macron confirme son statut de candidat idéal pour le Medef, contre les intérêts du monde du travail.

Désormais élu sur l'illusion d'un changement de politique, de moralisation, la majorité absolue peut lui permettre sans une résistance forte de dérouler la feuille de route pour laquelle il est missionné, celle des tous puissants de la finance.

Et c'est avec l'arrogance d'un plébiscite usurpé qu'il va tenter de mettre rapidement en œuvre ce que la grande majorité des Français rejettent.

Les quelques envolées verbales de l'ex ministre désormais président sont particulièrement éclairantes sur sa philosophie.

En déclarant « *il faut des jeunes français qui aient envie de devenir milliardaires* » on sait à quelle couche sociale il s'adresse et quelle classe il défend. Ou encore « *être élu est un cursus d'un autre temps* » cela correspond exactement à son parcours et à son ascension jusqu'à l'élection présidentielle où là, contraint de passer par les urnes, toutes les circonstances ont été créées pour son élection. Cela en dit long sur sa conception de la démocratie.

Son plan de marche déjà claironné comme une provocation, une fatalité, va s'appuyer sur l'artifice du prétendu « dialogue social » avec le concours de certaines organisations syndicales qui lui ont d'ores et déjà fait allégeance.

Que ce soit sur le droit du travail, sur les retraites ou la sécurité sociale, la méthode est déjà toute tracée par ses prédécesseurs avec la loi de 2007 sur « la modernisation du dialogue social » de Sarkozy puis la loi Rebsamen de 2015

L'objectif à atteindre pour Macron et ses complices est d'imposer aux salariés, retraités, privés d'emploi comme a toute la population de notre pays, une idéologie définitivement ancrée sur l'individualisme, « l'ubérisation » de la société pour accélérer son démantèlement.

Face à ce nouveau président, son gouvernement et sa majorité parlementaire qui vont s'employer ardemment à poursuivre la destruction de tout ce qui constitue le socle de notre société, les repères et conventions collectives et les solidarités intergénérationnelles, la réponse syndicale doit être à la hauteur des enjeux.

Emploi, salaires, pensions, temps de travail, protection sociale, retraite et réappropriation de nos richesses créées par le travail, nécessitent sans attendre de puissantes mobilisations pour un autre choix de société.



PAS DE CODE DU TRAVAIL SANS LUTTES SOCIALES.

Débattre du code du travail, c'est parler d'une législation de classe parce que la lutte de classe apparaît dans toute sa violence dans le droit du travail.

* Le Droit du travail est l'ensemble des règles qui régissent :

- 1°. L'exploitation du travail humain en régime capitaliste ;
- 2°. Les instruments de la lutte ouvrière contre cette exploitation ;
- 3°. Les résultats de cette lutte, c'est-à-dire les modifications incessantes subies par le régime d'exploitation lui-même.

Par conséquent, liquider le code du travail est crucial dans la stratégie d'éradication de toute conscience de classe parmi les travailleurs. Cette conscience de faire partie d'une classe opprimée nourrit le syndicalisme de lutte et de transformation de la société de la CGT.

En refondant le code du travail de telle sorte que la loi prive les salariés des instruments de la lutte ouvrière, Macron poursuit l'ouvrage de ses prédécesseurs au service d'un patronat qui dirige ouvertement la politique sociale et économique du gouvernement.

La nomination au poste de ministre du travail de Muriel Penicaud, ancienne directrice générale du groupe Dassault Systèmes, DRH de Danone, illustre cette stratégie. Son directeur de cabinet était directeur général adjoint du Medef en charge du social jusqu'en 2016.

Sous couvert de faire appel à des personnalités de la « société civile », Macron offre sur un plateau le ministère du travail aux milieux patronaux, qui vont pouvoir directement rédiger la loi Travail 2 et les ordonnances de casse du code du travail !

Ce que nous promet le duo Macron/Gattaz, c'est liquider les droits collectifs des salariés par la prééminence complète des accords d'entreprise sur la loi, le plafonnement des indemnités prud'homales, la réduction des institutions représentatives du personnel et le « droit à l'erreur » pour les employeurs !

Macron: "le seul moyen de se payer un contrat c'est de travailler"



NON ! Macron n'est pas le Christ, son élection ne marque pas l'an 1 de nouveaux rapports sociaux où le salarié serait un collaborateur convaincu de l'intérêt supérieur de l'entreprise.

L'employeur est toujours le seul à décider d'embaucher, de licencier, du salaire, de la durée du travail, de l'organisation du travail, du type de contrat de travail et ce faisant, nous confine à une minorité sociale dans l'entreprise. La prééminence complète des accords d'entreprise sur tous ces thèmes, c'est le chantage à l'emploi permanent au sein de boîtes où l'action syndicale est violemment réprimée.

Aujourd'hui, nos instruments de lutte sont la loi bien qu'insuffisante et l'action collective revendicative pour nous défendre et gagner le progrès social parce que se soumettre aux intérêts du patronat c'est l'assurance de notre appauvrissement au profit d'une minorité qui se gave de notre travail.

*- Extrait texte de Gérard Lyon-Caen, décembre 1950

PRIVÉ D'EMPLOI SOUS FLICAGE PERMANENT.

Au fil du temps, les conditions et le niveau d'indemnisation des privés d'emploi se sont dégradées sous les coups de butoir du patronat, exigeant d'un côté toujours plus de baisse de l'indemnisation, et de l'autre, faisant exploser le nombre de chômeurs par les fermetures d'entreprises, les délocalisations, la liquidation de pans entiers de notre industrie au seul nom de la rentabilité financière et des profits, pendant que l'Etat supprimait des emplois dans la fonction publique.

Macron entend aller encore plus loin et veut imposer docilité et mobilité extrême à des chômeurs qu'ils considèrent comme responsables, voire coupables, de leur situation, soupçonnés a priori d'inertie et d'abus d'indemnités. Comme si les salariés de Germanaud à Blois ou Philips à Lamotte Beuvron, par exemple, avaient fait le choix d'être virés comme des malpropres de leurs entreprises, fermées par des groupes qui ont décidé de délocaliser pour aller faire encore plus de fric ailleurs.

Alors que Macron entend instituer la précarité généralisée, la mise à mort du CDI, faciliter les licenciements avec une nouvelle loi travail puissance 10, il prône la radiation de l'assurance chômage, tout privé d'emploi qui refusera deux « offres décentes » d'emploi dans sa région. Une offre décente étant définie comme n'importe quel emploi, avec un salaire jusqu'à 25% inférieur au précédent.

Ce sont des commissaires de Pôle emploi, dotés de pouvoirs d'investigation quasi judiciaires qui pourront contraindre les chômeurs à un déclassement professionnel et une mobilité dans un vaste rayon kilométrique sous peine de se retrouver, purement et simplement, sans aucune ressource pour subsister.

C'est tout simplement scandaleux et inacceptable. Ce n'est pas l'indemnisation du chômage qui crée le chômage.

Ce sont les stratégies des groupes qui liquident les entreprises sur l'autel du profit.

C'est l'absence de réelles politiques ambitieuses de l'Etat en matière de réindustrialisation, de création d'emploi dans le privé comme dans ses propres administrations.

La remise en cause de l'indemnisation du chômage n'est qu'une arme de plus offerte au patronat pour faire pression sur les salariés, les conditions de travail, etc., pour ceux qui ont un travail !

Nous sommes tous concernés.

Ensemble, exigeons une véritable indemnisation du chômage qui permette de vivre dignement avec un remplacement à 80% du salaire antérieur et la création d'emplois stables et qualifiés, à temps plein, notamment par la réindustrialisation du département et la reconquête de services publics de proximité.

SÉCURITÉ SOCIALE : SOLIDARITÉ OU ASSURANTIEL PRIVÉ ?

Reprenant la vieille rengaine, chère au patronat, que les cotisations sociales, partie de notre salaire qui finance notre sécurité sociale, seraient des charges qui nuiraient à la compétitivité des entreprises et à leur capacité à embaucher, Macron, en bon ancien banquier de chez Rothschild, entend porter de nouveaux coups au financement de la sécurité sociale, tout en accélérant son transfert vers l'assurantiel individuel privé.

Macron a en effet annoncé la suppression des cotisations sociales maladie et chômage, qui seront partiellement compensées par une hausse de la CSG, plus particulièrement pour les retraités, qui verront ainsi leurs pensions amputées.

Cela va avoir pour conséquence un affaiblissement des recettes de l'assurance maladie, justifiant de nouvelles réductions des prestations et de l'accès aux soins.

Le transfert du financement de la sécurité sociale vers l'impôt, va permettre au gouvernement d'achever la confiscation de sa gestion par les assurés sociaux eux-mêmes, par les représentants des organisations syndicales de salariés, déjà mis à mal par la suppression des élections des administrateurs à la sécurité sociale et l'arnaque du paritarisme, pour la transformer en système sous contrôle d'Etat, avec un financement fiscalisé comme aux États-Unis.

Dans le même temps, il entend renforcer le rôle et les prérogatives des complémentaires santé, essentiellement les assurances privées, en leur donnant la capacité de signer des conventions directement avec les professionnels de santé, mettant en cause le rôle prédominant de la sécurité sociale.

Après la mise en place des contrats de groupe dans les entreprises, c'est un nouveau pas en avant vers la privatisation et le démantèlement pour livrer la sécurité à l'assurantiel individuel avec les groupes d'assurances privées qui se frottent déjà les mains.

Concernant les retraites, Macron veut engager la fin de notre système de retraite solidaire par répartition et des régimes spéciaux, par la création des retraites par points, dites à comptes notionnels.

La retraite ne sera plus calculée sur les 25 meilleures années, mais sur toute la durée de la vie professionnelle, période de chômage et de petits boulots compris. Le montant de la retraite, forcément moindre, dépendra des euros cotisés sur un compte virtuel et baissera automatiquement quand l'espérance de vie moyenne de la classe d'âge augmentera.

L'âge légal de la retraite resterait inchangé, mais pour s'y retrouver financièrement, les salariés seront obligés de différer leur départ, qui s'échelonnerait ainsi de 60 ans (les carrières longues seront maintenues) jusqu'à 67 ans, voire plus, en fonction des carrières et des individus.

Le but, pour Macron est que le régime crée des retraites suffisamment faibles pour faire de la place aux fonds de

pensions et aux retraites par capitalisation, que lui réclament ses amis banquiers et assureurs, ainsi que la commission européenne de Bruxelles.

La sécurité sociale, son financement par les richesses créées par le travail est une conquête sociale majeure pour les salariés qui a permis l'élévation des conditions de vie des salariés depuis sa mise en place il y a 70 ans.

Plus que jamais, il est possible de la renforcer, notamment par l'augmentation des salaires et le développement de l'emploi stable et qualifié. Cela passe par la mobilisation de tous les assurés sociaux, les salariés, actifs, retraités, privés d'emploi, de la jeunesse.

Mais, assurer sa pérennité et son renforcement nécessite également de se mobiliser massivement pour récupérer sa gestion par les assurés sociaux eux-mêmes, composés à 90% par les salariés, par le retour à des élections démocratiques des membres des Conseils d'Administration comme à son origine.



Pub Leclerc